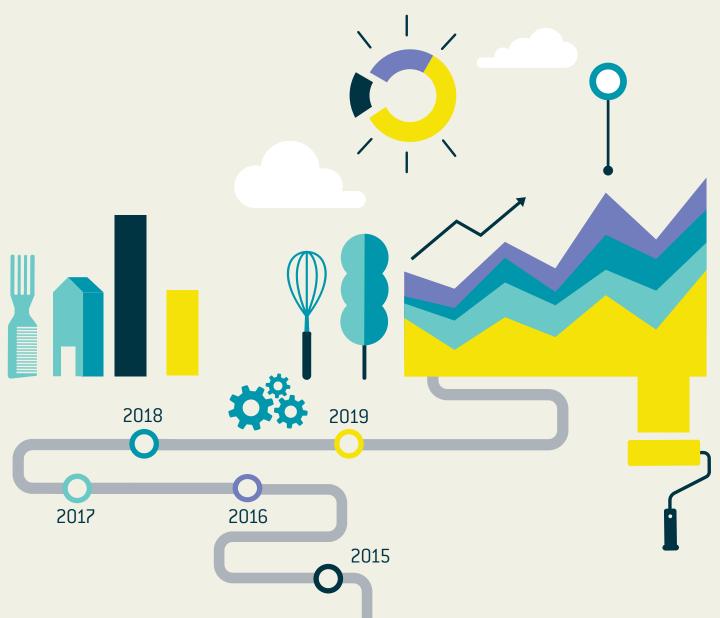


PANORAMA

2015 > 2019

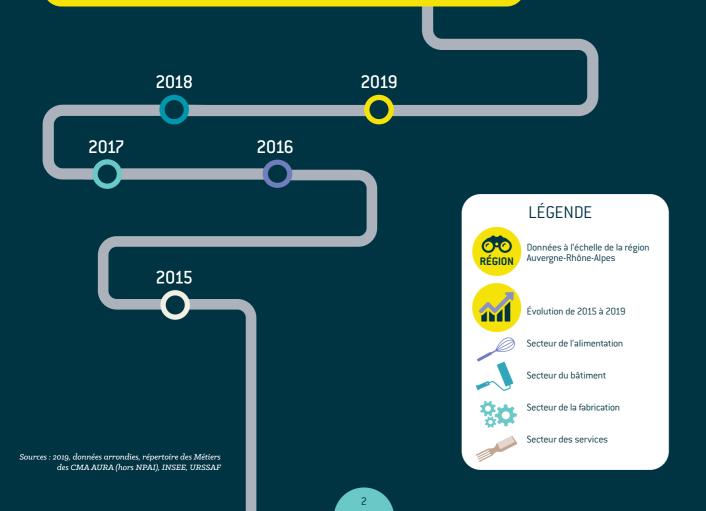


PANORAMA montre le poids économique de l'artisanat et ses tendances sur les cinq dernières années en région Auvergne-Rhône-Alpes. Fort de ses **195 000 entreprises**, l'artisanat est un acteur majeur du développement des territoires.

Quatre tendances se dessinent :

- l'explosion du nombre des microentreprises,
- la pérennité des sociétés,
- la forte croissance du secteur des services,
- et la hausse des effectifs.

Ces tendances sont liées à l'évolution démographique de la région Auvergne-Rhône-Alpes : augmentation de la population, densification des zones urbaines, développement de la périurbanisation et réurbanisation des centres-bourgs.



Toute une économie au service du territoire

L'ARTISANAT EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

au 1^{er} janvier 2020 195000 entreprises artisanales milliards d'€ 151 000 en 2015 alimentation 11 % fabrication bâtiment 16 % 40 % SARL/ EURL SAS/ SASU 13 % EI/ EIRL Micro 33 % 31 % services 44 % de sociétés 56 % d'entreprises 33 % secteurs d'activité



statuts juridiques



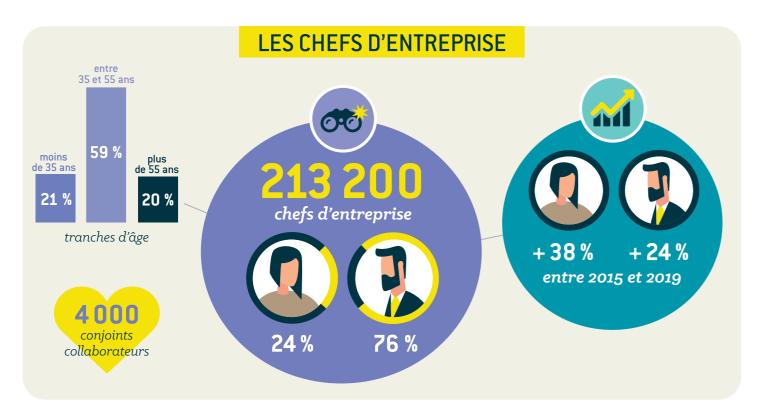


ancienneté des entreprises



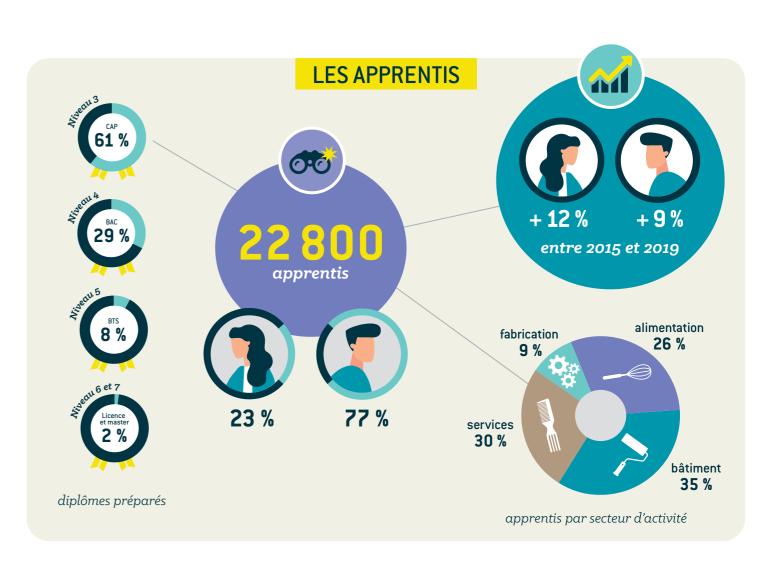
Des femmes et des hommes au service de l'entreprise

De plus en plus de jeunes et de femmes s'investissent dans l'artisanat. Toutefois, le nombre de salariés par entreprise diminue progressivement pour se situer aujourd'hui à 1,6 salarié par entreprise, suite à l'essor des microentreprises. Sur les 5 dernières années, le profil des actifs de l'artisanat (chefs d'entreprise, salariés et apprentis) évolue. La structure de l'artisanat se rajeunit, se féminise et devient de plus en plus entreprenante.

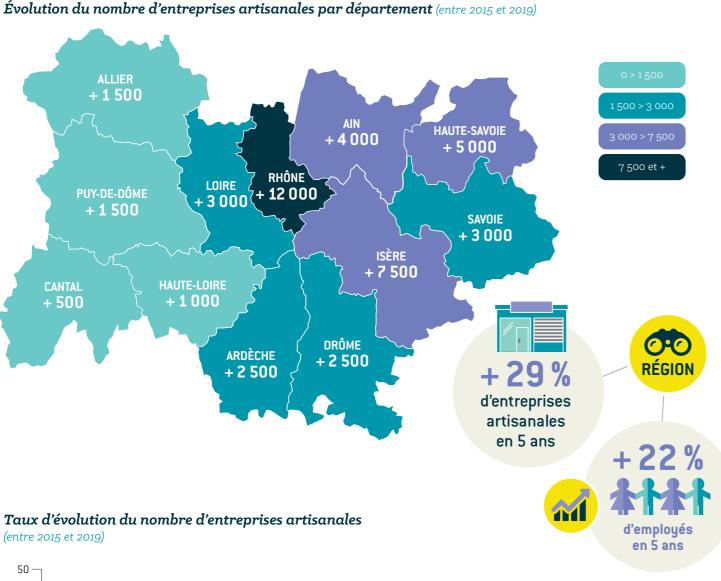


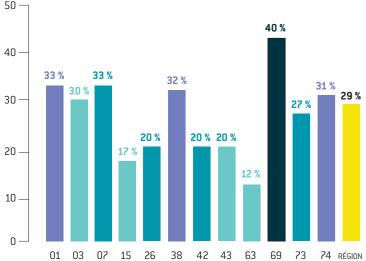






Présence des entreprises artisanales au cœur des territoires

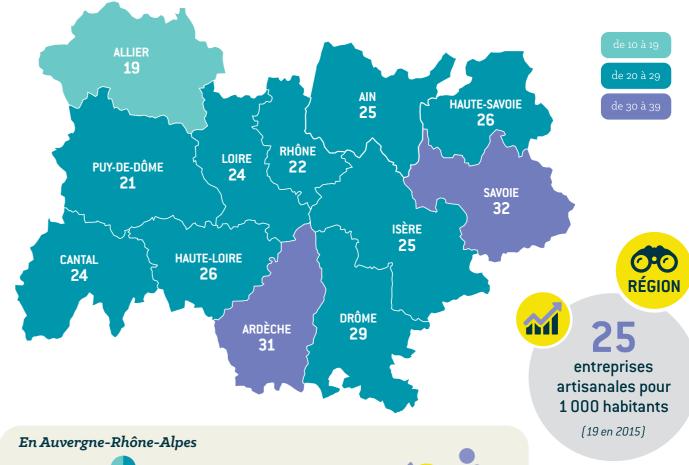


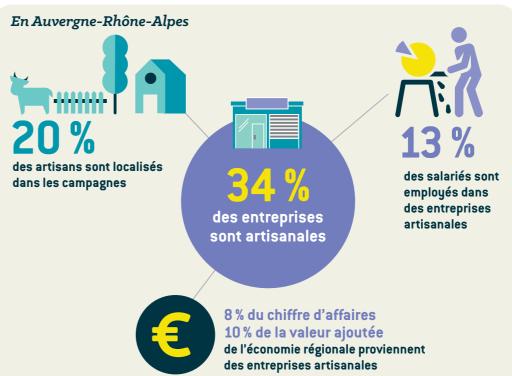


LES ENTREPRISES ARTISANALES PRÉSENTES DANS 98 % DES COMMUNES D'AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Elles font partie intégrante des écosystèmes territoriaux. Les entreprises de l'alimentaire utilisent des ressources provenant de l'agriculture locale. Les entreprises de fabrication sont principalement soustraitantes des industries locales situées majoritairement en périphérie des villes. Enfin, les entreprises de services et du bâtiment répondent aux besoins de l'ensemble des ménages localisés tant en zone urbaine, que périurbaine ou rurale.

Densité artisanale par département (pour 1000 habitants au 01/01/2020)





L'ARTISAN, CRÉATEUR DE VALEURS

Avec 1,6 salarié par entreprise, l'artisanat emploie moins que les autres secteurs, car les artisans chefs d'entreprise mettent leurs propres compétences professionnelles au service de leur clientèle. Les entreprises artisanales sont un acteur essentiel de la vie des territoires. Fortes de la qualité de leurs produits et de leurs services, elles répondent aux besoins croissants des ménages de consommer localement et de mettre du sens dans leurs actes d'achat.

Le nombre de créations d'entreprises artisanales augmente

Évolution de la création d'entreprises (entre 2015 et 2019)

Augmentation du nombre de créations de microentreprises

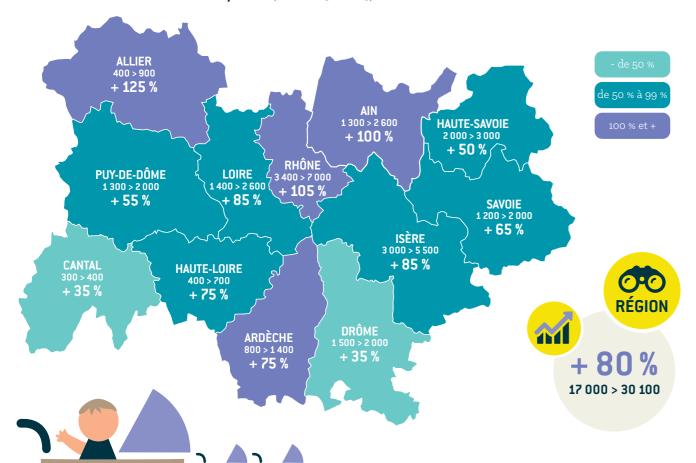
Le nombre de

créations d'entreprises

de services a doublé

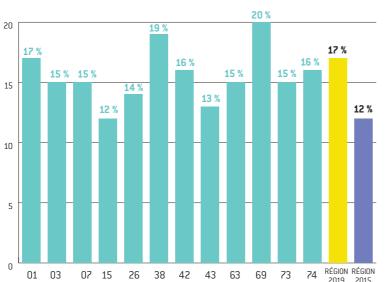
(entre 2015 et 2019).

(entre 2015 et 2019)

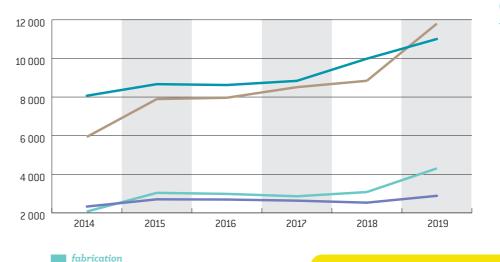


Taux de création d'entreprises

(nombre de créations en 2019 sur le stock total d'entreprises de 2018)

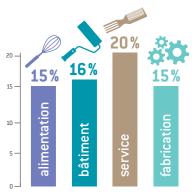


Évolution du nombre de créations d'entreprises par secteur d'activité (entre 2015 et 2019)



Taux de création d'entreprises par secteur d'activité

(nombre de créations en 2019 sur le stock total d'entreprises de 2018)

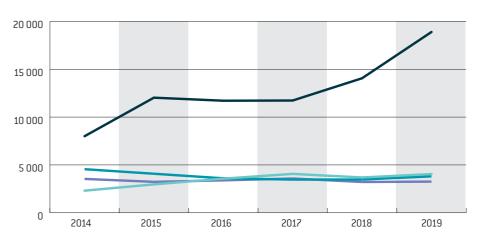


LE SECTEUR DES SERVICES EN PLEIN BOOM

La création des entreprises artisanales est présente dans tous les secteurs et particulièrement dans les services portés par l'économie de proximité dans les territoires, urbains comme ruraux. La population quitte de plus en plus les centres-villes, pour rejoindre des zones moins denses. Les entreprises de services et de l'alimentation s'y installent pour répondre aux besoins de ces nouveaux habitants et développent ainsi le lien social.

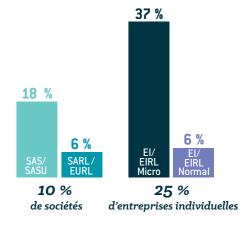
Évolution du nombre de créations d'entreprises par statut juridique (entre 2015 et 2019)

services



Taux de création d'entreprises par statut juridique

(nombre de créations en 2019 sur le stock total d'entreprises de 2018)



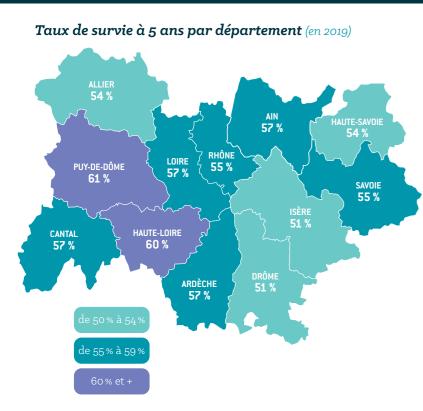
LE RÉGIN En 2014, I

LE RÉGIME DE LA MICROENTREPRISE ATTIRE!

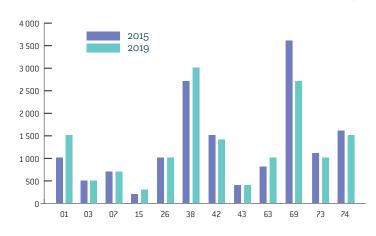
En 2014, la Loi Pinel instaure le régime simplifié de la microentreprise et les créateurs optent majoritairement aujourd'hui pour ce régime. En effet, il simplifie la création de l'entreprise et permet de bénéficier de taux de cotisations proportionnels au chiffre d'affaires. La microentreprise donne ainsi la possibilité d'expérimenter une activité, en allégeant le volet fiscal, social et administratif, pour se concentrer sur le développement de l'entreprise.

SAS/SASU
SARL/EURL
Entreprise Individuelle/EIRL (régime normal)
Entreprise Individuelle/EIRL (régime micro)

Des entreprises artisanales de plus en plus pérennes



Évolution du nombre de radiations (entre 2015 et 2019)

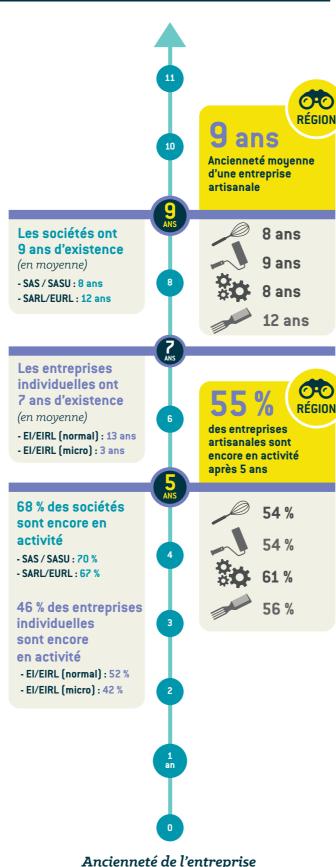


STATUTS JURIDIQUES ET PÉRENNITÉ

Les sociétés sont plus résistantes dans le temps que les entreprises individuelles. Elles bénéficient d'un patrimoine propre, distinct de celui des associés. Exercer en société est plus crédible vis-à-vis des partenaires de l'entreprise (clients, fournisseurs, donneurs d'ordres, confrères, organismes bancaires...).

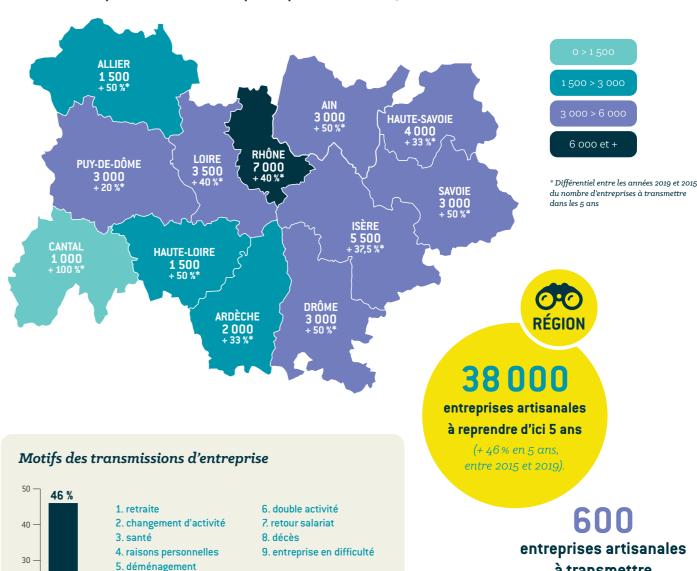
Cette forme permettant un apport en capital à tout moment, l'entreprise peut se développer plus facilement et plus rapidement.

Les entreprises de la fabrication, portées par une forte activité de sous-traitance en Auvergne-Rhône-Alpes, sont les plus robustes dans le temps. Notons que ce sont elles qui investissent le plus dans leur outil de production dès le début de leur activité.



Des entreprises à transmettre toujours plus nombreuses

Nombre d'entreprises à transmettre par département d'ici 5 ans



à transmettre

immédiatement

(46 % pour cause de retraite).

LA TRANSMISSION, UN ENJEU DECISIF

Les baby-boomers arrivent à l'âge de la retraite et le nombre d'entreprises à transmettre continue d'augmenter. Dans le même temps, d'autres motifs de transmission apparaissent comme tendances de fond depuis quelques années : le changement d'activité et des raisons personnelles liées à des choix de mode de vie. L'artisanat permet une certaine agilité professionnelle et correspond totalement aux aspirations de la nouvelle génération d'entrepreneurs. Cependant, la transmission d'entreprises artisanales pose également la question de l'équilibre des territoires : maintenir un service de proximité sur tous les bassins et lieux de vie.





Pour une analyse approfondie et adaptée à votre territoire...

..contactez-nous!

LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

votre partenaire proximité, expert de tous vos projets

AIN

04 74 47 49 00 contact@cma-ain.fr

ALLIER

04 70 46 20 20 contact@cma-allier.fr

ARDÈCHE

04 75 07 54 00 contact@cma-ardeche.fr

CANTAL

04 71 45 65 00 contact@cma-cantal.fr

DRÔME

04 75 48 72 00 contact@cma-drome.fr

ISÈRE

04 76 70 82 09 contact@cma-isere.fr

LOIRE

04 77 92 38 00 contact@cma-loire.fr

HAUTE-LOIRE

04 71 02 34 56 contact@cma-hauteloire.fr

PUY-DE-DÔME

04 73 31 52 00 contact@cma-puydedome.fr

RHÔNE

04 72 43 43 00 contact@cma-lyon.fr

SAVOIE

04 79 69 94 00 contact@cma-savoie.fr

HAUTE-SAVOIE

04 50 23 92 22 contact@cma-74.fr

